

## Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive

Jean-Claude Anscombe

Volume 18, numéro 1, 1989

La Pragmatique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602639ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602639ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Résumé de l'article

Les phénomènes de type argumentatif amènent l'auteur à envisager une régulation en termes de gradation et non plus de vrai/faux. Le concept de topos joue un rôle essentiel dans la dynamique discursive.

### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

### ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Anscombe, J.-C. (1989). Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), 13–55.  
<https://doi.org/10.7202/602639ar>

# THÉORIE DE L'ARGUMENTATION, TOPOÏ, ET STRUCTURATION DISCURSIVE

Jean-Claude Anscombe

## 1. Introduction

La *théorie de l'argumentation dans la langue*, telle que nous tentons de la développer avec O. Ducrot depuis plusieurs années, a son point de départ dans une réflexion de type général (i.e. valable quelle que soit la sémantique envisagée). Cette réflexion à portée générale est que toute sémantique<sup>1</sup> consiste — explicitement ou implicitement — à résoudre le problème des relations entre les trois postulats suivants:

- (C1) *Quand on parle, il arrive que l'on fasse allusion au «monde réel» (ou en tout cas, à quelque chose présenté comme tel). En d'autres termes, la parole semble pouvoir être utilisée à des fins descriptives.*
- (C2) *Quand on parle, il arrive que l'on raisonne, que l'on argumente, que l'on déduise. Il y a une fonction «rhétorique» de la parole, que l'on peut appeler inférentielle, à condition de ne pas limiter le sens de ce vocable à celui qu'il a dans les logiques habituelles<sup>2</sup>.*
- (C3) *La tâche du linguiste, en particulier quand il s'occupe de sémantico-pragmatique<sup>3</sup>, est de fournir une théorie de la «langue» apte à rendre compte des capacités discursives de la parole.*

---

1. Nous n'entrerons pas dans la polémique de ce qu'est ou n'est pas la sémantique. Nous prendrons ce vocable au sens très large de "étude du sens". Il appartient au linguiste de tracer la ligne de séparation (elle est donc arbitraire) entre syntaxe, sémantique et pragmatique.

2. C'est-à-dire la logique usuelle des propositions et la logique non moins usuelle des prédicats du premier ordre.

3. Nous réservons ce terme à la partie de la sémantique qui fait jouer éventuellement des facteurs d'origine pragmatique, qu'ils apparaissent dès le niveau de la structure profonde (la *pragmatique intégrée* que nous défendons avec O. Ducrot) ou non.

Quelques précisions à propos de ce dernier point. Bien que banal dans les sciences exactes, il semble qu'il ne soit que difficilement accepté en linguistique. Peut-être est-ce dû à ce qu'une longue familiarité avec certaines notions fait que nous les trouvons évidentes. Quoi qu'il en soit, ce dernier point signifie que le système de la langue est un «construit» et que le linguiste y est donc libre quant au choix des abstractions hypothétiques à faire jouer. Ce qui implique en particulier que, pour intéressantes que soient les intuitions des sujets parlants quant à la structure linguistique des faits, elles ne sauraient constituer en aucune façon une théorie de la langue. Ainsi, tout le monde comprend *Pierre est venu* comme le prédicat «être venu» affirmé de «Pierre». Intuition dont le linguiste doit rendre compte, mais qui n'entraîne pas qu'au niveau théorique (la langue), on doive retrouver un prédicat «être venu» et un argument «Pierre». À procéder de la sorte, on aboutirait en effet à une structure sémantique qui ne serait que le simple calque de la structure syntaxique (abus connu sous le nom de *parallélisme logico-grammatical*)<sup>4</sup>. Plus généralement — et nous rejoignons alors les deux autres points — le fait que la parole véhicule et des indications *informatives* et des indications *rhétoriques* ne nous renseigne pas sur les concepts à forger pour représenter *en langue* ces indications, et encore moins sur la relation (ou aussi bien l'absence de relation) entre elles. Le linguiste doit donc opérer des choix. Pour notre part, nous avons fait le suivant:

*Les valeurs informatives (sens) de surface sont une illusion et n'ont pas à apparaître au niveau profond (signification). À un tel niveau n'apparaîtront que des valeurs et des opérateurs que nous appelons argumentatifs. Les éventuelles indications informatives (de surface) en seront nécessairement dérivées.*

Un tel choix du lien entre les deux postulats (C<sub>1</sub>) et (C<sub>2</sub>) est, signalons-le, contraire à une tradition sémantique solidement établie, surtout pour ce qui est de la rhétorique. On a toujours considéré les mouvements rhétoriques de la parole comme surajoutés à une valeur informative vue comme fondamentale. Le but de

---

4. Remarquons que les tenants d'une telle hypothèse font table rase de la théorie des modèles. Car si l'on admet que la sémantique est une syntaxe formelle, le fait qu'elle comporte des prédicats et des arguments n'implique nullement qu'elle ait un modèle vériconditionnel. Quand bien même elle l'aurait, cela ne signifierait en rien que la langue est vériconditionnelle. Pour que cela soit, il faudrait de plus démontrer la *catégoricité* — au moins partielle — du système formel construit pour la sémantique recherchée. Or, on sait que la catégoricité est une propriété plutôt rare...

cet article est donc double : d'une part, justifier ce choix; montrer, d'autre part, quel type de concept il nous a conduit à développer — en l'occurrence celui de *topos*.

*Remarque:* Le terme d'argumentation n'est pas très heureux. Il provient des premières étapes de nos travaux. Les phénomènes que nous avons alors rencontrés apparaissaient la plupart du temps dans des discours de type argument+conclusion. Par ailleurs, de tels enchaînements sont pratiques d'un point de vue pédagogique. Nous nous rendons de plus en plus compte que notre théorie déborde largement ce type de phénomènes, et qu'il y a bien autre chose que la simple rhétorique dans *La théorie de l'argumentation dans la langue*. Il serait plus judicieux de parler de *dynamique discursive*, présente dès le niveau de la signification (niveau profond de la langue). Notre thèse se formule alors ainsi: la phrase comporte des instructions relatives à la *structuration discursive* du texte où elle apparaît. Et les indications informatives sont dérivées de ces instructions «dynamiques».

Nous commencerons par examiner quelques phénomènes, puis nous essaierons d'en tirer les conséquences, en vue d'une introduction de la notion de *topos*. Nous préciserons ensuite le fonctionnement et la place des *topoi* dans notre théorie sémantique. Après avoir étudié quelques formes *topiques* et leurs propriétés, nous examinerons un certain nombre de phénomènes qui nous semblent illustrer le rôle joué par les *topoi* dans la structuration discursive.

## 2. Informativité et argumentativité: quelques phénomènes

À examiner un grand nombre d'exemples de plus près, on constate que l'hypothèse d'une informativité première et souveraine n'est pas aussi acquise que pourraient le laisser croire quelques exemples simples (pour ne dire simplistes). Grosso modo, on rencontre quatre cas principaux:

- a) Certains énoncés présentent une valeur argumentative qui ne peut se déduire de la valeur informative:

Considérons par exemple un énoncé-type *p* de forme assertive et supposons que soient envisagés des contextes dans lesquels une occurrence de *p* donne lieu à un énoncé affirmatif. Soit enfin *F* le «fait» décrit dans *p*. Appelons *p'* la combinaison de *p* avec *peut-être*. D'un point de vue strictement informatif, *p'* laisse ouvertes les deux possibilités opposées *F* et *-F*, ce qui apparaît clairement dans des enchaînements comme:

A: - *Il y a un problème: Pierre viendra peut-être dîner ce soir.*

B: - *Pas de problèmes ! S'il vient, on mettra un couvert de plus, et s'il ne vient pas, le problème est résolu.*

Or, seules les conclusions relatives à l'éventualité de  $F$  — à l'exclusion de celles concernant la réalisation de  $-F$ , peuvent être tirées de  $p' = p + \text{peut-être}$ :

*Mets un couvert de plus, Pierre viendra peut-être dîner ce soir.*

*\*Retire un couvert, Pierre viendra peut-être dîner ce soir.*

On suppose bien entendu que la situation est telle que l'on ajoute un couvert pour un invité supplémentaire et que l'on en retire un au cas où un invité fait défaut. Si l'on choisissait la situation inverse, on obtiendrait alors les acceptabilités également inverses.

Ainsi, et bien qu'ayant le même contenu informatif « $F$  ou  $-F$ » que  $p$  ou  $ne \dots pas p$ ,  $p'$  en diffère cependant quant à la dynamique discursive qu'il introduit, en particulier lorsque cette dynamique discursive sert à des fins conclusives. Il ne s'agit d'ailleurs là que d'un cas parmi tant d'autres. Le domaine des faibles quantités en offre d'autres; par exemple, la différence de comportement entre *Il y a une petite chance que Pierre vienne dîner ce soir* et *Il y a peu de chances que Pierre vienne dîner ce soir*.

b) Il existe des énoncés sans valeur informative ou descriptive et cependant pourvus d'une valeur argumentative:

C'est le cas des énoncés interrogatifs du type *Est-ce que  $p$ ?*<sup>5</sup>, qui n'ont pas de valeur informative lorsque ce sont de véritables questions (c'est-à-dire lorsque ce ne sont pas des interrogations dites «rhétoriques»), mais n'en possèdent pas moins une dynamique argumentative. Et une dynamique tout à fait comparable à celle de  $-p$ :

*J'ai des doutes sur la victoire de Becker: il est le favori à Wimbledon, mais il perdra devant Lendl.*

*\*J'ai des doutes sur la victoire de Becker: il est le favori à Wimbledon, mais il battra Lendl.*

*J'ai des doutes sur la victoire de Becker: il est le favori à Wimbledon, mais est-ce qu'il battra Lendl?*

5. Cf. Anscombe-Ducrot, 1981.

- \* *J'ai des doutes sur la victoire de Becker: il est le favori à Wimbledon, mais est-ce qu'il perdra devant Lendl?*
- J'ai des doutes sur la victoire de Becker: il est le favori à Wimbledon, mais est-ce qu'il ne perdra pas devant Lendl?*
- \* *J'ai des doutes sur la victoire de Becker: il est le favori à Wimbledon, mais est-ce qu'il ne battra pas Lendl?*

On voit la similitude de comportement entre *Est-ce que p?* et *-p*, similitude qui montre au passage l'indépendance de la dynamique argumentative par rapport aux données «informatives».

- c) Certains énoncés ont des potentialités argumentatives à l'inverse de celles prévisibles à partir de la valeur informative:

Cas que nous illustrerons à l'aide d'une opposition qu'avec O. Ducrot nous avons souvent exploitée, à savoir celle existant entre *presque* et *à peine*. Si en effet une occurrence d'un énoncé-type *p* informe d'un événement *F*, *presque + p* informe que *-F*, et *à peine + p* que c'est le cas que *F* (ce sont d'ailleurs des présupposés). Or, de façon surprenante, les enchaînements auxquels donnent lieu ces énoncés (et qui sont révélateurs de la dynamique discursive sous-jacente) vont exactement en sens inverse:

- A: - *Je vais faire un petit tour en attendant que tu sois prêt.*
- B: - *Tu n'auras pas à attendre longtemps, j'ai presque fini.*
- \**Tu n'auras pas à attendre longtemps, j'ai à peine fini.*
- \**Tu vas devoir attendre, j'ai presque fini.*
- *Tu vas devoir attendre, j'ai à peine fini.*

Remarquons au passage que de tels exemples montrent que l'inférence en langue n'est pas de l'ordre de l'implication au sens logique habituel. En effet, *presque + p* et *à peine + p* impliquent respectivement *-F* et *F*, mais donnent lieu à des inférences discursives qui vont dans les sens respectifs de *F* et *-F*.

- d) Certains énoncés permettent de déduire la valeur informative de la valeur argumentative et non l'inverse:

Un cas typique d'un tel phénomène est celui du comparatif d'égalité, exemple que nous avons abondamment utilisé ailleurs<sup>6</sup>. En voici un autre moins connu, mais tout aussi intéressant:

*Le parti communiste a atteint presque 10% dans les derniers sondages.*

Sans l'environnement discursif, on ne peut décider si l'expression *presque 10%* signifie «un peu moins de 10%» ou «un peu plus de 10%». Le fait que la première lecture soit préférentielle — il en est souvent ainsi avec les indications «numériques» — ne marginalise pas pour autant le phénomène<sup>7</sup>. L'exemple relevé par nous dans un hebdomadaire était:

*Le parti communiste perd des voix: autrefois à 21%, il atteint presque 10% dans les derniers sondages.*

On aurait d'ailleurs aussi bien *mutatis mutandis*:

*Le parti communiste gagne des voix: autrefois à 5%, il atteint presque 10% dans les derniers sondages.*

Ce qui est intéressant dans cet exemple (et ce n'est pas le seul de ce type), c'est qu'il montre que seule la connaissance de la dynamique argumentative (de la construction visée dans ce cas précis) permet de savoir à laquelle des deux lectures on a affaire; et que donc la valeur dite informative ne peut être déterminée que *via* la valeur argumentative.

### 3. Argumentation et topoi

Sur ces quelques exemples connus que nous venons d'évoquer brièvement, on voit la place que notre théorie fait à la dynamique argumentative. Quand nous disons, de façon quelque peu lapidaire, que tout énoncé est argument, cela ne signifie nullement que chaque fois qu'il y a parole, une conclusion — explicite ou

6. Cf. Anscombe, 1975; Anscombe-Ducrot, 1976.

7. D'autant plus qu'il se pourrait que l'enseignement élémentaire de l'arithmétique soit seul responsable de ce phénomène.

non, explicitable ou non — est par là-même visée. Il s'agirait là non seulement d'une version très affadie de l'argumentation dans la langue, mais surtout d'une totale incompréhension de ce que nous voulons dire. Pour nous, «tout énoncé est argument» est à comprendre au niveau «profond», niveau qui est celui envisagé par le linguiste. Notre hypothèse de base est que la phrase comporte des indications relatives à sa dynamique discursive, dynamique que nous avons choisi de baptiser *argumentative* parce qu'elle intervient en effet dans les enchaînements argument+conclusion. Ce qui n'empêche pas qu'au niveau superficiel, on puisse, si on le désire, ne pas tenir compte de cette dynamique. Encore que ce ne soit pas si facile qu'on veuille bien nous le faire croire. N'importe qui ayant enseigné la logique à des non-logiciens de formation sait que l'apprentissage de la loi de contraposition est long et douloureux pour plus d'un. Et pour cause: il n'y a rien d'équivalent en langue. On nous objectera peut-être qu'il y a des raisonnements langagiers logiquement tout à fait bien formés. Par exemple: *si x a quatre pattes et une queue, qu'il miaule et qu'il mange des souris, alors x est un chat*. En fait, il s'agit là d'un discours emprunté à une discipline scientifique. Dans une telle discipline, la métalangue utilisée est la langue elle-même, munie de certaines propriétés logiques (cf. par exemple la langue utilisée en mathématiques). Certains de ces discours sont banalisés dans la vie quotidienne, et l'on prend alors pour de la langue ce qui n'est qu'une métalangue utilisant le lexique de la langue. En bref, de tels raisonnements sont *appris* en langue, mais non *tenus* en langue. Il est facile de le voir: la fameuse dénomination *bipède sans plumes*, exposée à un sujet parlant n'en ayant jamais eu vent, provoque la plupart du temps la réaction «Ça n'existe pas». Pourtant, d'un point de vue parfaitement logique, la déduction — si déduction il y avait — devrait infailliblement conduire à *homme*. Un autre argument fréquemment évoqué en faveur de la nature logico-informative de la langue est l'existence de syllogismes comme:

1. Tous les hommes sont mortels.
2. Socrate est un homme.
3. (Donc) Socrate est mortel.

On peut se poser de nombreuses questions à propos de ces syllogismes. En particulier et encore une fois, le rôle de l'apprentissage d'une certaine tradition dans leur «existence en langue». Également si dans de tels raisonnements, on a affaire effectivement à de véritables énoncés en langue, étant donné l'absence d'indications



temporelles et référentielles. Nous laisserons ces questions de côté ici et nous nous contenterons de montrer le caractère de toute façon très limité de tels syllogismes. Ainsi, le syllogisme suivant:

1. Tous les hommes sont mortels.
2. Socrate est un homme de 1,60m.
3. (Donc) Socrate est mortel.

est ridicule en langue, bien que logiquement impeccable. On est donc en droit de se demander si le syllogisme bien connu est réellement une preuve du caractère fondamentalement logique de la langue, ou si tout simplement, on ne se trouve pas en présence d'une coïncidence locale entre les possibilités inférentielles (non logiques) de la langue et les possibilités inférentielles logiques habituelles.

Revenons à notre théorie de l'argumentation dans la langue. Des exemples comme ceux envisagés au second paragraphe, nous avons cru pouvoir dégager des lois générales, à savoir les suivantes:

1. Tout énoncé est argument. Ce qui ne signifie pas qu'un énoncé vise nécessairement une conclusion particulière. Simplement, au niveau de la phrase (la «structure profonde») apparaissent des fonctions argumentatives liées à cette phrase et qui circonscrivent une *classe de conclusions*. Il serait d'ailleurs plus exact de parler d'une classe de types de conclusions. C'est ainsi que lors de l'étude du comparatif d'égalité *aussi...que*, nous avons été amené à introduire une fonction argumentative attachée à la phrase sous-jacente aux énoncés-type *x est aussi P que y*. Cette instruction était, en simplifiant, de la forme: «chercher la conclusion *r* que l'on peut tirer de *x est P*». Nous avons procédé d'une façon similaire lors de l'étude de *mais*, et d'une façon générale des structures concessives<sup>8</sup>.
2. Si l'on fait subir à un énoncé-type certaines transformations, par exemple syntaxiques, on s'aperçoit alors qu'apparaissent des modifications dans la classe des conclusions par rapport à l'énoncé-type original: celle d'*opérateur argumentatif*. Un opérateur argumentatif est un opérateur qui, appliqué à une phrase, modifie la classe des conclusions qui lui est attachée. Cette modification est très souvent une restriction, mais il y a d'autres cas. Un tel opérateur argumentatif résulte d'une transformation en surface, ce qui signifie entre autres que deux modifications de surface peuvent se refléter, au niveau profond de la phrase, par l'apparition du même opérateur argumentatif. Par ailleurs, ces transformations de surface ne sont pas syntaxiquement homogènes: on y trouve aussi bien la négation — ce qui paraît assez évident, que la mise en position frontale — ce qui l'est beaucoup moins<sup>9</sup>.

8. Cf. Anscombre, 1983; 1985.

9. Cf. Ducrot, 1979; Anscombre, 1986a; 1986b; 1988.

Explicitons tout ceci sur un exemple que nous avons fréquemment utilisé: d'une part, parce qu'il est simple et d'autre part, parce qu'il permet de faire apparaître de façon évidente un lien avec la sociolinguistique — ce qui n'est pas le cas de tous les exemples.

Considérons les quatres énoncés ci-dessous:

- (1) *Tu vas te ruiner: ce truc coûte 200F.*
- (2) *Tu vas faire des économies: ce truc coûte 200F.*
- (3) *\*Tu vas te ruiner: ce truc ne coûte que 200F.*
- (4) *Tu vas faire des économies: ce truc ne coûte que 200F.*

Quelques mots de commentaire sur le choix des exemples: nous supposerons que dans le contexte choisi, 200F est une somme neutre, ni spécialement élevée, ni non plus particulièrement faible, d'où d'ailleurs le choix du mot *truc* pour éviter précisément ce type de connotations. Nous excluons également toute lecture ironique. Certes, une telle lecture rend par exemple (3) tout à fait acceptable: mais en lui conférant un sens proche de (2). Le phénomène reste donc entier: sans lecture ironique, (3) nous paraît pour l'instant inacceptable.

On voit alors ce qui se passe. La phrase associée à *Ce truc coûte 200F* désigne une classe de conclusions dont des représentants possibles sont *Tu vas te ruiner* et *Tu vas faire des économies*. En revanche, la phrase associée à *Ce truc ne coûte que 200F* — énoncé-type obtenu par l'adjonction du morphème *ne...que...* à l'énoncé-type précédent — désigne une classe de conclusions restreinte par rapport à la précédente. Le représentant *Tu vas te ruiner* n'est plus possible. Ce que l'on peut représenter sur le schéma ci-après, qui nous fournit une représentation générale de la notion d'opérateur argumentatif.

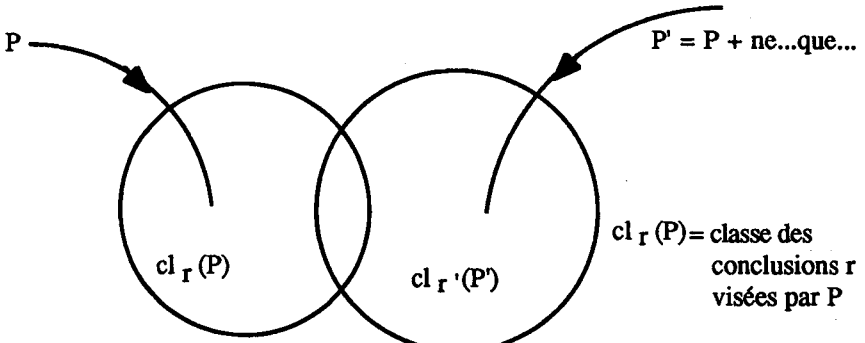


figure 1

Là où les choses prennent une tournure nettement moins plaisante, c'est que l'on a vite fait de trouver des contre-exemples nullement exceptionnels. Considérons par exemple:

- (5) *Fais vite: il est huit heures.*
- (6) *Prends ton temps: il est huit heures.*
- (7) *Fais vite: il n'est que huit heures.*
- (8) *Prends ton temps: il n'est que huit heures.*

L'anomalie que nous avons signalée à propos de l'exemple (3) n'apparaît pas dans l'exemple (7) pourtant tout à fait comparable. Or, cette anomalie fondait la notion d'opérateur argumentatif. On se trouve donc devant le choix suivant: renoncer à cette notion, mais alors la différence de comportement entre (3) et (7) reste mystérieuse; ou alors conserver la notion d'opérateur argumentatif, mais alors la possibilité de (7) fait problème. Par ailleurs, la notion d'opérateur argumentatif nous semble présenter un intérêt certain, même si la définition que nous en avons donnée est inadéquate.

C'est à ce point du raisonnement qu'intervient la notion de *topos*. Le concept d'opérateur argumentatif fait en effet intervenir directement le fait que la phrase renvoie à une classe de conclusions, d'où l'idée nouvelle de renoncer à ce point et d'introduire un intermédiaire. La phrase ne renvoie plus directement à une classe de conclusions, mais à un mécanisme général chargé de déterminer *in situ* (lors de l'occurrence de la phrase) la ou les conclusions tirées ou tirables de l'énoncé. Quels sont donc ces mécanismes auxquels peuvent renvoyer les phrases?

L'idée de tels mécanismes est en fait tout à fait explicite chez Aristote<sup>10</sup>, pour qui les raisonnements sont menés à l'aide de principes généraux, des lieux communs qu'il appelle des *topoi*, et c'est grâce à ces lieux communs que «...ce qui est dit signifie...». En déclarant par exemple que:

*Je ne vois pas pourquoi j'aiderais quelqu'un qui n'a jamais remué le petit doigt pour moi.*

on fait jouer implicitement — toute considération morale mise à part — un lieu commun de nos sociétés, un «topos» du genre de «on n'a pas à aider quelqu'un qui ne vous a jamais aidé». Remarquons au passage que ce lieu commun repose sur un principe de potlatch très présent dans nos civilisations, et sur lequel nous reviendrons plus loin.

Ces *topoi* sont des principes généraux, qui servent d'appui au raisonnement, et jouent *mutatis mutandis* un rôle analogue aux axiomes d'un système formel. Ils ne font jamais l'objet d'une assertion, mais servent à en produire. Ils sont admis au sein d'une communauté d'individus plus ou moins vaste: ce peut être la communauté linguistique toute entière, un sous-groupe de cette communauté et, cas extrême, un groupe réduit à deux individus dans le cadre par exemple d'une discussion, où il s'agit alors de l'emporter sur l'autre, au besoin en utilisant des *topoi* créés de toutes pièces.

Les remarques qui précèdent n'apportent rien de nouveau par rapport à la pensée aristotélicienne qui les avait déjà faites ou à tout le moins entrevues. Là où nous divergeons d'Aristote, et où se trouve peut-être notre originalité, c'est en ce que nous prétendons que, fondamentalement, les *topoi* sont de nature scalaire. À une sémantique vériditionnelle binaire, nous opposons donc une sémantique argumentative scalaire. La base topique de la langue est formée de *topoi graduels*, qui sont de la forme (ou peuvent s'y ramener moyennant un jeu formel de négations): «Plus un objet O a la propriété P, plus un objet O' a la propriété P'». Ainsi la compagnie *Air Inter* avait pris comme slogan «Le raccourci», slogan qu'elle appuyait par un topos graduel, à savoir: «Moins on roule, plus on va vite», slogan dont le fonctionnement ne repose sur rien de «logique». D'autant moins que le topos opposé «Plus on roule, plus on va vite» pourrait aussi bien être évoqué.

10. Elle apparaît dès les premières lignes des *Topiques*.

Par exemple, par la S.N.C.F. désireuse de faire valoir quel est le mode de transport le plus rapide sur de longues distances, vrais ou faux d'ailleurs.

Dernière remarque d'ordre général sur les topoï graduels: pour la plupart d'entre eux, il existe un seuil au-delà duquel le topos n'est plus valable, i.e. ne peut plus s'appliquer. Dans les deux exemples:

*Cet article ne m'inspire pas confiance: il est tellement bon marché que ça doit cacher quelque chose.*

*Quand je dis que j'aime la soupe chaude, ça ne veut pas dire qu'il faut me la servir brûlante!*

il est indiqué qu'un seuil a été dépassé qui fait que les deux topoï «plus c'est bon marché, meilleure est la transaction» et «plus la soupe est chaude, plus on est content» respectivement, ne peuvent plus s'appliquer. Il y a d'ailleurs des mots et des expressions spécialisées dans ce rôle d'indicateur de dépassement de seuil: ainsi, *pas à ce point, trop, pour autant*, etc.

Revenons à la valeur argumentative des phrases et à la notion d'opérateur argumentatif. Muni de la notion de topos graduel, nous modifierons nos définitions comme suit:

1. *Une phrase ne détermine pas la classe des conclusions que l'on peut atteindre au travers de ses occurrences (les énoncés), mais renvoie à un ensemble de topoï graduels.*
2. *Ces topoï graduels représentent les trajets que l'on doit obligatoirement emprunter en vue d'atteindre, par un énoncé-occurrence, une conclusion spécifique.*
3. *Les opérateurs argumentatifs ne contraignent pas la classe des conclusions, mais sélectionnent les trajets (les topoï) aboutissant à ces conclusions.*

Utiliser une occurrence d'une phrase dans un énoncé c'est donc mettre en place un graphe de trajets dont on devra obligatoirement emprunter tout ou en partie par le seul fait d'avoir énoncé ce que l'on a énoncé. Énoncer, c'est se choisir par avance des itinéraires. Parler, c'est convoquer des lieux de passage obligés pour le discours à venir. Sauf bien sûr à indiquer que l'on désire changer de dynamique discursive.

Revenons à nos exemples (5), (6), (7) et (8). Le français possède les quatre topoï suivants:

- (T<sub>1</sub>) «Plus le temps manque, plus on doit se dépêcher.»
- (T<sub>2</sub>) «Plus on a de temps, plus on doit se dépêcher.»
- (T<sub>3</sub>) «Plus le temps manque, plus il est inutile de se dépêcher.»
- (T<sub>4</sub>) «Plus on a de temps, plus il est inutile de se dépêcher.»

Remarquons que ces quatre topoï sont d'un usage courant et qu'ils correspondent à des idéologies assez banales qui conseillent, soit de prendre son temps, soit de ne pas en laisser perdre la moindre miette. Nos exemples peuvent alors se représenter sur les graphes ci-après:

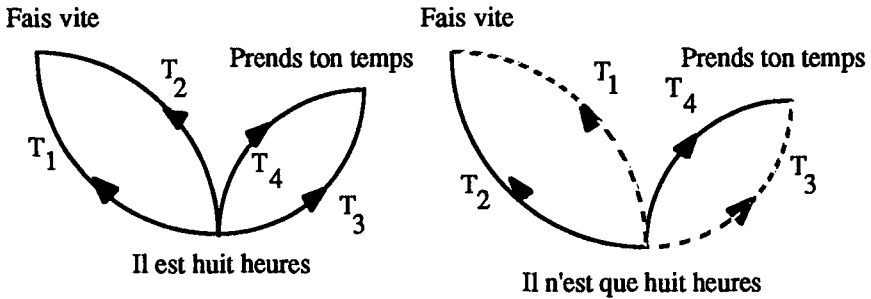


Figure 2.

Ces graphes font clairement apparaître que l'introduction de l'opération *ne...que...* a eu pour effet de supprimer la possibilité de certains chemins mais non de certaines conclusions. L'impossibilité d'emprunter ces chemins est mise en évidence par le test de *même*:

- (5) *Fais vite: il est huit heures, et même huit heures cinq.*
- (5'') *Fais vite: il est huit heures, il n'est même que huit heures moins cinq.*
- (6) *Prends ton temps: il est huit heures, il est même huit heures cinq.*
- (6'') *Prends ton temps: il est huit heures, il n'est même que huit heures moins cinq.*
- (7) *\*Fais vite: il n'est que huit heures, il n'est même que huit heures cinq.*
- (7'') *Fais vite: il n'est que huit heures, il n'est même que huit heures moins cinq.*
- (8) *\*Prends ton temps: il n'est que huit heures, il n'est même que huit heures cinq.*

(8<sup>m</sup>) *Prends ton temps: il n'est que huit heures, il n'est même que huit heures moins cinq.*

Revenons maintenant à nos exemples (1), (2), (3) et (4); il y a deux topoï bien connus liés dans notre culture aux idées de ruine et d'économie, et qui sont:

(R<sub>1</sub>) «Plus une dépense est élevée, plus elle est injustifiée.»

(R<sub>2</sub>) «Plus une dépense est faible, plus elle est justifiée.»

Appliquons le test de *même*:

(1') *Tu vas te ruiner: ce truc coûte 200F, et même 210F.*

(1<sup>m</sup>) \**Tu vas te ruiner: ce truc coûte 200F, et même 190F.*

(2') \**Tu vas faire des économies: ce truc coûte 200F, et même 210F.*

(2<sup>m</sup>) *Tu vas faire des économies: ce truc coûte 200F, et même 190F.*

(4') \**Tu vas faire des économies: ce truc ne coûte que 200F, et même que 210F.*

(4<sup>m</sup>) *Tu vas faire des économies: ce truc ne coûte que 200F, et même que 190F.*

On voit que (1) peut s'interpréter à l'aide de (R<sub>1</sub>), et (2) et (4) à l'aide de (R<sub>2</sub>). Pour que (3) soit interprétable, et en appliquant le test de même, il faudrait que l'on puisse dire:

(3<sup>m</sup>) *Tu vas te ruiner: ce truc ne coûte que 200F, et même que 190F.*

(3') étant de toute façon impossible par suite de la présence de *ne...que...* La possibilité de (3<sup>m</sup>) et donc de (3) impliquerait l'existence d'un topos comme:

(R<sub>3</sub>) «Plus une dépense est faible, plus elle est injustifiée.» Or, nos exemples comportent les deux mots de *ruine* et d'*économie*, qui entraînent que de tels énoncés s'adressent d'emblée à une collectivité linguistique bien particulière: celle pour laquelle la dépense est mauvaise et l'économie bonne. (R<sub>3</sub>) est donc hors propos d'entrée, ainsi que son symétrique:

(R<sub>4</sub>) «Plus une dépense est forte, plus elle est justifiée.» On aura remarqué que nous avons dit de ces deux topoï qu'ils étaient hors propos, non qu'ils n'existaient pas. Car ils existent en fait bel et bien, mais ne

peuvent être convoqués que dans une communauté linguistique reconnaissant un autre type d'économie: celui dans lequel la dépense est bonne et l'économie mauvaise. Et il y a au moins un exemple d'un tel système: celui de l'économie du *potlach*.

Ce terme fera sourire, car on imagine habituellement qu'un tel comportement est le fait de quelques populations exotiques et sous-développées. Il est en fait tout aussi présent et pratiqué dans nos sociétés, et demande par exemple que l'on ne se rende pas à une invitation les mains vides, que l'on se sente débiteur vis-à-vis de qui vous a rendu service. Sans compter l'existence de quelques expressions révélatrices comme *payer de retour*, *rendre la pareille*, *renvoyer l'ascenseur*, etc. Dès lors que l'on se place dans un tel contexte, l'impossibilité signalée à propos de (3) disparaît:

- (9) *Ne lui achète pas ce truc: il coûte 200F.*
- (10) *Achète-lui ce truc: il coûte 200F.*
- (11) *Ne lui achète pas ce truc: il ne coûte que 200F.*
- (12) *Achète-lui ce truc: il ne coûte que 200F.*

Ce que — en s'appuyant sur le test de *même* — on peut représenter sur les graphes ci-après:

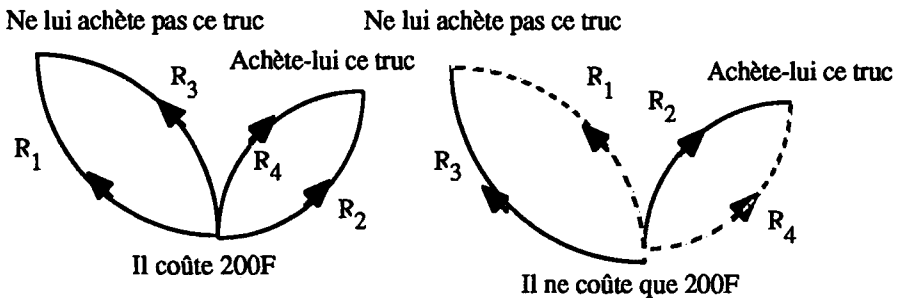


Figure 3

On remarque que l'utilisateur de (9) et (10) ne trahit pas son idéologie: chacun de ces deux exemples pourrait être accompagné de l'un ou l'autre commentaire *C'est peu/C'est beaucoup*. En revanche, l'auteur de (11) se révèle un tenant du *potlach* généreux, alors que celui de (12) est un partisan de l'économie mesquine. On constate enfin une nouvelle fois que l'adjonction de *ne...que...* n'a pas restreint



l'ensemble des conclusions possibles, mais uniquement les trajets permettant d'y parvenir.

La «philosophie» de l'approche argumentative que nous proposons peut se résumer de la façon suivante: si l'on conclut d'un énoncé  $e$  à un énoncé  $f$ , ce n'est pas parce que  $e$  présente un fait  $E$  et  $f$  un fait  $F$ , et que l'existence de  $F$  rendant  $G$  inévitable, il s'ensuit de  $e$  que  $f$ . En théorie de l'argumentation, on conclut de  $e$  à  $f$  parce que la présentation que  $e$  fait de  $E$  rend légitime l'application d'un topos graduel (ou d'une chaîne de topoï graduels) qui conduisent (ou peuvent conduire éventuellement) à  $f$ , lui-même présentation de  $G$ . Dans cette optique, la signification d'une phrase n'est plus un ensemble de valeurs de vérité à satisfaire par l'énonciation. *En théorie de l'argumentation, la signification d'une phrase est l'ensemble des topoï dont elle autorise l'application dès lors qu'elle est énoncée.* Qualifier l'achat d'un objet de ruineux ou d'économique, ce n'est pas fondamentalement circonscrire une zone de prix, même si cela permet de le faire. C'est en fait choisir de lui appliquer les topoï relatifs à la cherté ou bien au caractère du marché. D'où la scalarité fondamentale de la langue, puisqu'un topos consiste en une correspondance entre deux gradations non numériques: dans notre exemple, celles du cher et du bon marché. Bien sûr, nous faisons souvent coïncider, dans nos discours, ces gradations non numériques avec des gradations numériques habituelles. Mais la familiarité que nous pouvons avoir avec certains phénomènes ne nous renseigne pas sur l'éventuelle essence de ces phénomènes. L'explication de la chute des pommes par des lois gravitationnelles nous est très familière: aucune théorie cependant ne comporte le concept de «pomme» ou de «tomber».

#### 4. Topoï et proverbes

D'après ce qui précède, l'existence dans une langue donnée d'opérateurs argumentatifs entraîne de ce fait l'existence de topoï dans cette même langue. Du fait que nous considérons que fondamentalement une langue est argumentative, il s'ensuit que toute langue possède des topoï graduels. On notera que cette hypothèse est celle de l'existence de topoï dans toute langue, mais non celle de l'existence de tel ou tel topos particulier. Un tel cas ne relève plus de la linguistique, mais de la socio-linguistique. Ce à quoi nous contraint notre hypothèse, c'est seulement à montrer l'existence de topoï. La question qui vient immédiatement à l'esprit est

celle de la localisation de ces topoï graduels: sont-ils représentés, en tout ou en partie, par des formes linguistiques particulières? Auquel cas, il existerait un ensemble de topoï graduels à la disposition de toute la communauté linguistique, utilisables donc à discrétion par les sujets parlants. Il nous semble que parmi la classe des proverbes on trouve de telles formes linguistiques particulières. Mais avant d'aborder l'étude des proverbes, nous voudrions établir quelques distinctions dans le domaine des topoï.

Nous appellerons *schéma topique* toute relation de gradabilité entre deux prédicats. Il s'agit d'ailleurs de méta-prédicats, c'est-à-dire non de verbes de la langue, mais de prédicats du métalangage utilisé par le linguiste. Ce qui signifie entre autres choses que plusieurs prédicats de langue peuvent éventuellement recourir au même schéma topique. Par exemple, on pourrait penser à introduire un schéma topique du type de (PATIENCE, SUCCÈS) — les majuscules désignant les méta-prédicats. Un tel schéma topique interviendrait pour expliquer des énoncés comme l'aphorisme (attribué à Confucius) *L'avenir appartient à celui qui a la plus longue patience* ou encore *Pierre a échoué parce qu'il n'a pas su attendre le bon moment*, etc. Une gradation peut être parcourue de deux façons différentes: selon un sens «croissant» +, et selon un sens «décroissant» -. À un même schéma topique correspondent deux topoï: un *topos direct*, lorsque les deux gradations P et Q de la forme topique sont parcourues dans le même sens; un *topos converse*, lorsqu'elles sont parcourues en sens contraire. Un même topos a donc deux *formes topiques* équivalentes: (+P, +Q) et (-P, -Q) pour le topos direct; (+P, -Q) et (-P, +Q) pour le topos converse. Nous parlerons enfin de *représentation topique* lorsque nous serons en présence d'une expression linguistique qui convoque une des formes topiques d'un schéma topique.

Remarquons que nos hypothèses entraînent l'existence des quatre formes topiques, mais ne nous précisent pas si l'une est utilisée et l'autre pas. Un tel point est du ressort de la sociologie. L'existence d'une représentation topique est liée à des facteurs à la fois linguistiques et sociologiques. La complexité des facteurs qui président à l'apparition d'une représentation topique peut être illustrée par la remarque suivante: bon nombre de nos représentations topiques viennent en droite ligne des *Fables* de La Fontaine.

Notre intérêt pour les proverbes peut donc se résumer de la façon suivante: on trouve des représentations topiques dans la classe des proverbes.

Une première remarque: les proverbes sont liés aux représentations topiques de plusieurs façons distinctes. Il y a tout d'abord des proverbes qui sont de simples représentations topiques: *Qui va à la chasse perd sa place; Loin des yeux, loin du coeur; Qui veut voyager loin, ménage sa monture; Qui attendre peut, a ce qu'il veut; La fortune sourit aux audacieux; La raison du plus fort est toujours la meilleure*, etc. À côté de ces représentations topiques simples, il existe une autre espèce de proverbes que l'on pourrait appeler des *représentations anti-topiques*. Ces proverbes servent à dire qu'une forme topique particulière ne convient pas. Par exemple: *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée; L'argent ne fait pas le bonheur; Abondance de biens ne nuit pas; Rien ne sert de courir il faut partir à point; L'habit ne fait pas le moine; Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, etc. Nous verrons que certaines de ces représentations anti-topiques sont également des représentations topiques.

Nous examinerons pour l'instant certaines propriétés de ces représentations topiques que sont certains proverbes.

### 1. Proverbes et généricité:

Mécanismes topiques et proverbes ont en commun leur caractère de généralité, et même en fait de généricité. Ils énoncent une généralité intemporelle, et ne peuvent donc servir à une énonciation événementielle, même à caractère général. Il est donc tout à fait remarquable que leur forme les dénonce comme tels, en particulier pour ceux de la forme *Qui...*<sup>11</sup> Supposons par exemple que A se plaigne à B de ce que les encombrements de la capitale rendent pénibles ses déplacements en voiture. B pourrait lui rétorquer qu'en prenant sa voiture dans la région parisienne, on sait pertinemment ce à quoi on s'expose:

*Les gens qui utilisent leur voiture dans la région parisienne savent à quoi ils s'exposent.*

Généralité qu'il pourrait aussi bien exprimer en utilisant une forme proverbiale:

11. Signalons qu'en ancien français, ce *qui* avait, entre autres valeurs, celle très bien attestée de "Si on...".

*Qui utilise sa voiture dans la région parisienne sait ce à quoi il s'expose.*

En d'autres termes, B coupe court aux plaintes de A en s'appuyant sur une forme topique; forme topique qu'il convoque à l'aide d'une représentation topique créée par lui de toutes pièces. Supposons maintenant que B apprenne que les sommités que A avait sollicitées pour faire partie de son jury de thèse n'ont même pas pris la peine de répondre. Il pourrait commenter ce fait en disant:

*Les gens que A avait sollicités pour son jury de thèse n'ont pas répondu, et A ne peut soutenir.*

Événement qu'il ne saurait cette fois décrire à l'aide de la forme proverbiale:

*??Qui A avait sollicité pour son jury de thèse n'a pas répondu, et A ne peut pas soutenir.*

mais pourrait très bien dire en revanche:

*C'est vraiment toujours la même chose! Qui on sollicite pour son jury de thèse ne répond jamais.*

## 2. Proverbes et adverbes d'énonciation:

Rappelons brièvement que certains adverbes, comme *franchement*, *sincèrement*, *entre nous*, *honnêtement*, *évidemment*, outre leur rôle de «modifieur» du verbe ou du syntagme verbal, peuvent servir à qualifier une énonciation de franche, de sincère, d'honnête, etc.

*Franchement, tu peux lui faire confiance.*  
*Sincèrement, ça ne vaut pas le coup.*  
*Entre nous, je n'y crois pas.*  
*Honnêtement, ça m'étonnerait.*  
*Évidemment, tu t'en fous.*  
*Confidentiellement, c'est pour demain.*

Une première remarque est qu'apparemment un tel adverbe d'énonciation peut commenter l'énonciation d'un proverbe:

*Tu devrais te montrer plus conciliant dans cette histoire.*  
*Franchement, à vouloir trop gagner, on risque de tout perdre.*

Mais un adverbe d'énonciation ne peut commenter un proverbe introduit au titre d'argument particulier. Si A et B font la queue devant un cinéma, et que A annonce

à B qu'il s'absente un moment en vue de l'achat d'un paquet de cigarettes, B pourrait le mettre en garde en disant:

*Fais attention, écoute. Franchement, tu risques de perdre ta place.*

Il lui serait beaucoup plus difficile de dire:

*??Fais attention, écoute. Sincèrement/franchement/honnêtement/entre nous, qui va à la chasse perd sa place.*

énoncé qui redevient tout à fait acceptable si l'on supprime l'adverbe d'énonciation. En revanche, B peut tirer du proverbe un argument en recourant à une «localisation»:

*Fais attention, écoute. Sincèrement/franchement/honnêtement/entre nous, ici, qui va à la chasse perd sa place.*

### 3. Proverbes et thème/propos:

Les proverbes ont un certain nombre de points communs avec le thème d'un énoncé. Ce fait n'est pas surprenant dans la mesure où, comme le thème, le proverbe n'est pas «affirmé», «annoncé», mais présenté comme un certain cadre à partir duquel on parle, à l'intérieur duquel on dit se situer. En particulier:

a) Un proverbe ne peut faire l'objet d'une interrogation véritable:

- \*Est-ce qu'une hirondelle fait le printemps?*
- \*Est-ce qu'à quelque chose malheur est bon?*
- \*Est-ce que la fortune sourit aux audacieux?*
- \*Est-ce que qui va à la chasse perd sa place?*

De la même façon, le thème ne fait jamais l'objet d'une interrogation, cet objet étant quasiment par définition le propos. Remarquons qu'en revanche, un proverbe peut faire l'objet d'une demande de confirmation par interrogation rhétorique:

- Une hirondelle a-t-elle jamais fait le printemps?*
- Ne dit-on pas qu'à quelque chose malheur est bon?*
- La fortune ne sourit-elle pas aux audacieux?*
- N'est-il pas vrai que qui va à la chasse perd sa place?*

b) Un proverbe ne peut servir de réponse à une demande spécifique d'information:

A: - *Est-ce qu'on va me prendre ma place si je vais chercher un paquet de cigarettes?*

B: - *Probablement. Qui va à la chasse...*  
 -??*Qui va à la chasse perd sa place.*

Remarquons que l'impossibilité n'est pas complète, si l'on tire du proverbe une réponse comme *Oui*. Mais alors, le proverbe n'est pas la réponse, mais ce à partir de quoi on la reconstruit. Le phénomène est d'ailleurs général et dépasse le cadre proverbial. Si l'on donne à une réponse une forme de proverbe — c'est-à-dire si on lui confère ce caractère de généralité propre aux topoï — elle devient alors très bizarre. Supposons que A, affligé d'une grippe tenace, déclare à B:

*J'ai une grippe carabinée. Qu'est-ce que je peux prendre?*

Il pourrait s'entendre répondre:

*Si tu as la grippe prend un bon grog.*

mais certainement pas:

*Qui a la grippe prend un bon grog.*

alors qu'une réponse possible pourrait être:

*Qui a la grippe prend un bon grog. Alors prends un bon grog.*

c) Remarquons enfin que l'extraction donne des résultats bizarres lorsqu'elle est appliquée aux proverbes. Ou bien elle est syntaxiquement impossible:

*Si on est loin des yeux, on est loin du coeur.*

*Loin des yeux, loin du coeur.*

*C'est loin du coeur, que l'on est, si on est loin des yeux.*

\**C'est loin du coeur, que loin des yeux.*

ou bien le résultat est sémantiquement aberrant:

\* *Ce n'est pas le printemps que fait une hirondelle.*

??*C'est à quelque chose que malheur est bon.*

??*C'est la raison du plus fort qui est toujours la meilleure.*

Cette impossibilité de subir l'extraction est typique des expressions qui présentent un cadre de la parole (nous y reviendrons). Remarquons que par ailleurs, l'extraction peut être impossible pour des raisons de figement:

- \* *C'est sa pipe que Pierre a cassée.*
- \* *C'est deux coups que Marie a fait d'une Pierre.*
- ??*C'est chaussure à son pied que Max a trouvé avec Rébecca.*

Dans le cas des proverbes, l'impossibilité d'extraction peut avoir l'une des deux sources: on considère souvent que les proverbes sont des expressions figées. Le problème qui se pose est alors le suivant: les proverbes sont-ils réellement des expressions figées? Ne serait-il pas plus juste de dire que les formes proverbiales sont sémantiquement spécialisées dans une certaine fonction: celle de servir de cadre au discours. En tant que telles, elles exhibent donc les propriétés propres à une telle fonction (et sur lesquelles nous reviendrons). Le figement serait alors une illusion, du moins dans le cas des proverbes. Une étude beaucoup plus approfondie reste bien sûr à faire.

d) Quelques remarques sur une éventuelle classification des proverbes:

Tous les proverbes ne sont pas des représentations topiques ou, du moins, la question se pose-t-elle pour certains d'entre eux, en particulier les proverbes dits «météorologiques»: *Petite pluie abat grand vent*, *En avril ne te découvre pas d'un fil*, etc. Si l'on se borne à ceux des proverbes qui sont rattachés à une représentation topique, on trouve quatre grandes «formes» de tels proverbes:

1. Des formes «simples», fournissant directement une représentation topique (+P, +Q): *qui va à la chasse, perd sa place*, représentant très grossièrement une forme topique comme: «Plus on est absent, plus on a tort».

À côté de ces formes simples, on trouve trois cas de formes «complexes»:

2. Les formes à double forme topique, fournissant une représentation du type de: (+P, +Q) n'est pas la bonne forme topique; la bonne, c'est (+R, +Q). Ainsi, *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.
3. Les formes «à seuil», où ce seuil est presque toujours indiqué par une ou plusieurs occurrences de *trop*. Ce sont des représentations topiques destinées à indiquer qu'une forme topique n'est pas valable parce qu'un certain seuil a

été dépassé, au delà duquel la forme topique cesse d'être applicable. Par exemple: *Trop parler cuit, Qui trop embrasse mal étreint.*

4. Les formes «à négation», représentation topique dont la fonction est de refuser l'application d'une forme topique. Ainsi, *L'argent ne fait pas le bonheur, L'habit ne fait pas le moine, Chien qui aboie ne mord pas*, etc.

*Remarque:* Cette classification est très grossière et un certain nombre de proverbes font problème. Par exemple: *Il n'y a pire chose que l'eau qui dort.* C'est une forme à négation, mais qui indique en même temps un degré supérieur de la forme topique. Un tel cas fait apparaître clairement le problème que posent les représentations topiques: Comment circonscrire la forme topique qu'elles représentent? En d'autres termes, doit-on voir derrière ce proverbe: a) La forme topique (+tranquille, +dangereux); b) La conjonction de deux formes topiques: (+tranquille, +inquiétant) et (+inquiétant, +dangereux); c) Autre chose? Le problème n'est pas simple, et appelle donc une recherche des propriétés des représentations topiques susceptibles de mener à une reconstruction de la forme topique représentée.

Le problème qui se pose apparaît alors clairement: s'il est facile de classer les représentations topiques selon leur forme, le problème de la forme topique représentée reste entier. Raisonnons sur l'exemple: *Chien qui aboie ne mord pas.* C'est une forme à négation, certes, mais il y a (au moins) deux façons de l'interpréter. La première serait d'y voir une représentation topique du refus d'une forme topique. En l'utilisant, on fait savoir que la forme topique (+impressionnant, +dangereux) est hors de propos. Ce que nous symboliserons par la graphie commode  $\sim$  (+impressionnant, +dangereux). Une seconde interprétation serait d'y voir simplement la forme topique (+impressionnant, -dangereux). Comment décider entre les deux représentations? Plus, n'y a-t-il pas un passage de l'une à l'autre? On pourrait imaginer, ne serait-ce que diachroniquement, qu'une représentation topique de  $\sim$  (+P, +Q) finisse par représenter la forme topique (+P, -Q).

Le problème général est le suivant: étant donné une représentation topique, quels indices peuvent conduire à la forme topique qu'elle représente? Nous voudrions dans les lignes qui suivent fournir quelques éléments à cette question.

Une précision: les acceptabilités qui suivent sont des moyennes des acceptabilités fournies par interrogation de sujets parlants. En tant que moyennes, il est clair qu'elles ne peuvent recouper à 100 % les sensibilités individuelles.



Nous avons fait remarquer précédemment qu'un adverbe d'énonciation ne pouvait que difficilement commenter un proverbe, mais pouvait en revanche fort bien porter sur une application «locale» de ce proverbe (nous n'envisageons dans ce qui suit que des proverbes qui sont des représentations topiques, ou dont nous pensons qu'ils sont tels):

*Franchement, il faut se mettre au travail le plus tôt possible.*

*Dans notre métier, franchement, il faut se mettre au travail le plus tôt possible.*

*??Franchement, l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt.*

*Dans notre métier, franchement, l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt.*

*Remarque:* une petite propriété liée à l'anaphore confirme qu'une forme topique ne peut caractériser une situation particulière, i.e. ne peut être présentée comme une propriété d'une situation telle. Mais une forme topique peut être présentée comme un principe général dont relève la situation particulière envisagée. C'est ce que montre la comparaison des exemples suivants:

*Ce qui caractérise notre profession, c'est qu'on peut prendre des risques.*

*Ce qui caractérise notre profession, c'est qu'on peut y prendre des risques.*

\* *Ce qui caractérise notre profession, c'est que la fortune sourit aux audacieux.*

*Ce qui caractérise notre profession, c'est que la fortune y sourit aux audacieux.*

Une étude plus précise reste à faire.

Ce que l'on peut expliquer de la façon suivante: en utilisant un adverbe d'énonciation comme *franchement*, un locuteur se présente comme exprimant le fond de sa pensée, comme communiquant une opinion personnelle. Or, un proverbe n'est en rien une opinion personnelle: il n'est qu'une forme linguistique dont l'auteur en langue (i.e. aux yeux de la langue) est quelque chose comme «la sagesse des nations». On comprend dans ces conditions qu'une représentation topique proverbiale ne puisse que malaisément être commentée par un tel adverbe d'énonciation. Mais ce que peut faire un tel adverbe d'énonciation, en revanche, c'est présenter comme opinion personnelle du locuteur l'affirmation que la forme topique attachée à la représentation topique envisagée est bien le principe général dont relève la situation particulière en jeu, ce que nous avons appelé l'application «locale» du proverbe.

Une fois ces constatations faites, une série de contre-exemples apparaît aussitôt. Toute une classe de proverbes supportent sans broncher d'être commentés par des adverbes d'énonciation. Ainsi:

*Confidemment, mieux vaut tenir que courir.*  
*Sincèrement, rien ne sert de courir, il faut partir à point.*  
*Entre nous, une hirondelle ne fait pas le printemps.*  
*Honnêtement, à vouloir trop gagner, on risque de tout perdre.*  
 ?*Honnêtement, qui trop embrasse, mal étreint.*  
 ?*Tout à fait entre nous, l'habit ne fait pas le moine.*  
 ?*Franchement, l'argent ne fait pas le bonheur.*

Série d'exemples qui semble contredire ce qui précède. Notre explication sera la suivante: bien sûr, et comme précédemment, le locuteur de ces représentations topiques n'en est pas l'auteur. En tant que telles, elles ne sont pas le fruit de sa réflexion personnelle. Mais il est du ressort de son opinion propre qu'elles puissent s'appliquer dans un cas particulier. C'est ce qui se passe d'une certaine manière, selon nous, dans les cas précités, cas dont on aura remarqué qu'aucun ne fait partie de ce que nous avons appelé des représentations topiques «simples». En disant par exemple *Mieux vaut tenir que courir*, le locuteur dit préférer la forme topique (+TENIR, +AVOIR) à la forme topique (+COURIR, +AVOIR). Bien que la langue mette à sa disposition une représentation topique susceptible d'exprimer cette préférence, le fait d'avoir marqué cette préférence est personnellement attribué au locuteur. Il est l'auteur de cette préférence, même s'il n'est pas l'auteur de la représentation topique qui la fonde. De même, en disant *L'habit ne fait pas le moine*, le locuteur se présente comme s'opposant en son nom propre — et la négation syntaxique ne joue pas un moindre rôle dans l'histoire — à quelqu'un qui aurait soutenu que le principe général approprié à la situation était (+RESSEMBLER, +ÊTRE). Un test supplémentaire en fournira confirmation. Comparant entre eux les expressions *Je trouve que* (au sens de «Je pense que») et *J'estime que*, O. Ducrot (cf. bibliographie) les oppose entre autres choses par le trait «prédication originelle». Pour pouvoir dire *Je trouve que p*, il faut que *p* exprime un jugement porté par le locuteur. Ce trait n'est en revanche pas nécessaire dans le cas de *J'estime que p*. Combinons ces deux expressions à nos proverbes. On constate immédiatement que formes simples tolèrent mal *Je trouve que*, beaucoup mieux *J'estime que*.

\**Je trouve que qui va à la chasse perd sa place.*  
*J'estime que qui va à la chasse perd sa place.*  
 \**Je trouve que loin des yeux, loin du coeur.*  
 ?*J'estime que loin des yeux, loin du coeur.*  
 \**Je trouve que la fortune sourit aux audacieux.*  
*J'estime que la fortune sourit aux audacieux.*

- ??*Je trouve qu'à quelque chose, malheur est bon.*  
*J'estime qu'à quelque chose, malheur est bon.*  
 ??*Je trouve que la raison du plus fort est toujours la meilleure.*  
*J'estime que la raison du plus fort est toujours la meilleure.*  
 \**Je trouve que qui veut voyager loin, ménage sa monture.*  
*J'estime que qui veut voyager loin, ménage sa monture.*

L'explication de ce phénomène est simple: dans la mesure où l'auteur de ces formes simples n'est pas le locuteur, mais la «sagesse populaire», il ne peut s'agir de l'expression d'un jugement de la part du locuteur. Il n'y a donc pas prédication originelle, et *Je trouve que*, qui exige un tel trait, est impossible. *J'estime que* est en revanche acceptable, puisqu'il ne demande pas que cette condition soit nécessairement satisfaite. Analyse confirmée par le fait que si on rétablit une prédication originelle, par exemple, en faisant apparaître que l'application du proverbe est «locale», *Je trouve que* devient plus facilement combinable avec une forme simple:

- Je trouve que dans le cas présent, qui va à la chasse doit perdre sa place.*  
*?Je trouve que pour une fois, la fortune sourit aux audacieux.*  
*?Je trouve que, vu l'heureux dénouement de cette affaire, à quelque chose malheur est bon.*

Si l'on applique maintenant ce critère aux formes «complexes», on découvre que beaucoup de formes complexes se combinent avec *Je trouve que*:

- Je trouve que mieux vaut tenir que courir.*  
*Je trouve que bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.*  
*Je trouve qu'à vouloir trop gagner, on risque de tout perdre.*  
*?Je trouve qu'une hirondelle ne fait pas le printemps.*  
*Je trouve que rien ne sert de courir, qu'il faut partir à point.*  
*?Je trouve que l'habit ne fait pas le moine.*  
*?Je trouve que qui trop embrasse, mal étreint.*

Ce qui confirme le caractère sémantiquement complexe — refus d'une forme topique — de ces formes distributionnellement «complexes».

D'autres formes distributionnellement complexes semblent en revanche, selon ce critère, sémantiquement «simples», et ne représenter sans plus qu'une forme topique:

- \**Je trouve que chien qui aboie ne mord pas.*  
 ??*Je trouve qu'abondance de biens ne nuit pas.*

La négation n'y est pas — ou plus — une dénégation de la forme topique, mais une simple négation de prédicat, destinée à fournir un nouveau prédicat. Ce qui n'est pas le cas dans:

*?Je trouve que l'argent ne fait pas le bonheur.*

où il y a cette fois refus de la forme topique (+ARGENT, +BIEN). Analyse appuyée par le test de l'adverbe d'énonciation:

*??Franchement, chien qui aboie ne mord pas.*

*??Sincèrement, abondance de biens ne nuit pas.*

*?Sincèrement, l'argent ne fait pas le bonheur.*

Bien entendu, tout ce qui précède ne constitue qu'une première série de repères pour une étude plus fine. De nombreuses contraintes interviennent en effet. Signalons en particulier qu'un des problèmes les plus critiques est la mise en place de critères permettant de décider quand il y a ou non application «locale» d'une représentation topique.

## 5. Topoï et analyse linguistique

Nous voudrions montrer, dans ce dernier paragraphe, l'apport possible de la théorie des topoï à l'analyse linguistique. Nos hypothèses impliquent que dès le niveau de la phrase (qui est le niveau à proprement parler de l'analyse linguistique au sens fort), apparaissent des instructions relatives aux topoï à utiliser lors de l'énonciation. Et, éventuellement, relatives à la façon d'utiliser ces topoï. Nous voudrions en fait aller plus loin: dès le niveau lexical, les topoï sont présents. Un «mot» de la langue, par exemple, ne renvoie pas à une «constante» ou à un «prédicat logique», mais à un faisceau de topoï. Comprendre un mot d'une langue, ce n'est pas savoir qu'il renvoie généralement à un objet (analyse très discutable) ou à une propriété dont seraient ou non dotés certains objets. C'est en fait être capable de lui associer un faisceau de topoï et sa mise en œuvre. S'il en est ainsi, on doit pouvoir mettre en évidence des phénomènes explicables par la présence de tels *champs topiques*.

Pour illustrer ce propos, nous avons choisi trois exemples appartenant à des domaines très différents de l'analyse linguistique.

### 1. Topoï et article zéro:

Voici un cas de propriété de nature apparemment syntaxique et qui se révèle être finalement de nature sémantique. Qui plus est, cette propriété est selon nous explicable dans le cadre de la théorie de topoï.

Il s'agit des constructions du type *donner ordre, faire allusion, demander confirmation, faire preuve, prendre connaissances, etc.*<sup>12</sup>

D'un point de vue purement syntaxique, ces constructions ont été, entre autres, étudiées par M. Gross, J. Giry-Schneider, G. Gross, J. Labelle, R. Vivès. Pour ce qui est des propriétés sémantiques, on pourra consulter Anscombe 1986a; 1986b. Nous avons pour notre part montré que ces constructions n'étaient pas des constructions figées (hypothèse habituellement faite, mais qui ne résiste pas à l'examen des données, en particulier diachroniques), et que l'absence d'article en surface était imputable à la présence d'un déterminant zéro. Un tel déterminant zéro introduit, comme tous les déterminants, des contraintes qui lui sont propres, et qui sont responsables des propriétés syntaxiques et/ou sémantiques des constructions ci-dessus.

Enfin, nous tenons à préciser, pour rassurer les esprits chagrins, que toutes les acceptabilités et inacceptabilités invoquées ici proviennent d'un corpus de plusieurs milliers d'exemples, établi sur la base de documents écrits et oraux de toute provenance. Il nous arrivera cependant, pour la commodité de l'exposé, de simplifier certains exemples qui apparaissent dans des énoncés forts longs.

L'étude d'un certain nombre de propriétés, ainsi qu'une comparaison entre le rôle de l'article zéro (vis-à-vis des substantifs) et celui de l'imparfait (pour les verbes) nous a amené à faire l'hypothèse suivante: dans ces constructions à article zéro, le substantif sert à présenter un *cadre discursif* à l'énoncé. En utilisant, par exemple, dans une telle construction, *confirmation* sans article (avec donc, dans ce cas, un article zéro pour nous), on «met en scène» un processus de confirmation, dont on dit qu'elle a été demandée, reçue, donnée, obtenue, etc. Or, pour soutenir la thèse de figement, on a souvent affirmé que dans ces constructions, le substantif ne pouvait qu'exceptionnellement être modifié par un adjectif. Il n'en est en fait rien,

12. Cf. Anscombe, 1986a; 1986b.

et dès lors que l'on se penche sur une liste suffisamment étendue d'exemples, une propriété émerge. En fait, deux types d'adjectifs peuvent apparaître dans ces constructions:

a) Des adjectifs aspectuels, de type itératif:

*Défense journalière devait être faite aux visiteurs d'épargner les pelouses.  
Pierre y a fait fréquente allusion dans ses derniers articles.  
Jacob faisait à Rachel continuel reproche de ses retards aux rendez-vous.*

Notons que cette propriété possède son correspondant dans le domaine de l'imparfait (cf. Ducrot 1979, Anscombe 1986a, 1986b).

b) Des adjectifs de type «restrictif», point que nous allons plus particulièrement étudier ici. En voici quelques exemples:

*Ordre formel a été donné aux soldats d'attaquer à l'aube.  
Cet appareil nous a donné totale satisfaction.  
Il semble que les journalistes aient libre accès à l'information.  
Oliver avait toujours prêté grande attention à la toilette féminine (M. Mohrt, La guerre civile, p. 85).  
Ferme décision fut prise de lancer la campagne dès la fin du printemps (M. Mourier, Parcs de mémoire, p. 122).*

*Remarque:* En fait, on trouve également un certain nombre d'adjectifs «appositifs», mais qui n'infirmement en rien le raisonnement qui va suivre.

Or, de façon surprenante, certains adjectifs conviennent et d'autres pas, alors que si l'on rétablit un article, tous les adjectifs redeviennent possibles. À l'examen, les adjectifs possibles sont d'une nature bien particulière, comme on peut le voir ci-après:

*Cet appareil nous a donné pleine/entière/totale satisfaction.  
\*Cet appareil nous a donné satisfaction mitigée/médiocre/très moyenne.  
\*Vague décision fut prise de lancer la campagne dès la fin du printemps.  
\*Olivier avait toujours prêté attention faible/distrain/e/nuyée à la toilette féminine.  
??Il semble que les journalistes aient accès limité à l'information.*

L'hypothèse que nous voudrions justifier est la suivante: dans les constructions qui nous occupent, lorsqu'un N est précédé d'un article zéro, ce dernier sélectionne automatiquement la forme topique (+N, +X). Par rapport à la gradation +N, les adjectifs: a) «Négatifs» (par exemple, *distrain* pour *attention*; une attention distraite

n'est pas une attention); b) Indiquant un trop faible degré (par exemple, *médiocre* pour *satisfaction* ) ne sont en aucun cas possibles. Remarquons que le cas b) se ramène facilement au cas a). C'est une loi banale en langue qu'un degré trop faible sur une gradation incline à considérer la gradation inverse. En disant *Max est médiocrement satisfait de ses résultats*, j'explique la mauvaise humeur de Max, difficilement (sauf en cas de masochisme chronique) son sourire épanoui.

Ce que nous voudrions montrer, c'est que le détour par la théorie des topoï permet de montrer que notre seconde hypothèse est une conséquence immédiate de la première, et pour ce faire, nous allons étudier les propriétés des expressions qui servent à présenter le(s) cadre(s) d'un énoncé.

a) Les adverbes d'énonciation:

Rappelons que ce sont des adverbes comme *sincèrement*, *franchement*, *confidentiellement* (il y a beaucoup d'adverbes en *-ment* dans les adverbes d'énonciation, mais il y en a également d'autres sortes), dans des emplois comme:

*Sincèrement, je n'ai pas apprécié son attitude.*

*Confidentiellement, ça m'étonnerait qu'il fasse quoi que ce soit pour arranger les choses.*

En employant de tels adverbes d'énonciation, on présente le cadre du discours qui les suit. On déclare parler depuis sa sincérité, sa franchise, ou communiquer en toute confiance. Ces adverbes sont donc des introducteurs de cadres discursifs. Ils possèdent d'ailleurs des propriétés qui les apparentent au *thème* d'un énoncé. Le thème apparaît donc, du point de vue de ces propriétés, comme un cas particulier de cadre discursif. Entre autres:

1. Affinité avec la position frontale: les adverbes d'énonciation apparaissent très souvent en position frontale. Ce n'est bien sûr pas nécessaire qu'ils y soient, mais on peut toujours les y mettre.
2. Impossibilité d'interrogation: lorsqu'une question présente un adverbe, ou bien l'interrogation porte sur l'adverbe, et il ne s'agit alors pas d'un adverbe d'énonciation, ou bien il s'agit d'un adverbe d'énonciation, et l'interrogation ne porte pas sur lui. Il peut d'ailleurs dans ce dernier cas être extrait et mis en position frontale:

*Est-ce que tu crois sincèrement à tous ces bobards?*  
*Sincèrement, est-ce que tu crois à tous ces bobards?*  
*Est-ce que Max t'a parlé franchement?*  
*Franchement, est-ce que Max t'a parlé?*

Les deux premiers énoncés sont à peu près synonymes, ce qui n'est pas le cas des deux suivants. La propriété apparaît clairement si l'on oppose un adverbe qui ne peut être d'énonciation, comme *avec franchise*, et un adverbe qui ne peut être que d'énonciation, comme *décidément*:

*Est-ce que Max t'a parlé avec franchise?*  
 \**Avec franchise, est-ce que Max t'a parlé?*  
*Que faire, décidément, pour qu'il change d'avis?*  
*Décidément, que faire pour qu'il change d'avis?*

3. Impossibilité d'extraction: les modalités d'énonciation ne peuvent être extraites par *c'est...que...* (cette extraction est en revanche caractéristique du propos):

*Décidément, Max a tout raconté à tout le monde.*  
 \**C'est décidément que Max a tout raconté à tout le monde.*  
*Franchement, ta cravate te va mal.*  
 \**C'est franchement que ta cravate te va mal.*

En revanche:

*Max m'a parlé avec franchise.*  
*C'est avec franchise que Max m'a parlé.*

4. Impossibilité d'être présents dans des relatives autres qu'appositives:

Ils ne peuvent donc être présents ni dans des relatives restrictives, ni dans des complétives:

*Le médecin qui est optimiste est un ami de la famille.*  
*Le médecin, qui est optimiste, est un ami de la famille.*  
 ??*Le médecin qui est décidément optimiste est un ami de la famille.*  
*Le médecin, qui est décidément optimiste, est un ami de la famille.*  
*Pierre cherche à ce que Max fasse faillite.*  
*Pierre cherche décidément à ce que Max fasse faillite.*  
 ??*Pierre cherche à ce que Max fasse décidément faillite.*

Or, ces adverbes présentent une propriété qui les rapproche de celle qui nous intéresse dans le cas de l'article zéro. Lorsqu'un degré leur est attribuable, ce ne peut être qu'un degré fort, à l'exclusion des degrés faibles et négatifs:



*Sincèrement, je n'ai pas apprécié son attitude.*  
*Honnêtement, ça me paraît difficile.*  
*Très sincèrement, je n'ai pas apprécié son attitude.*  
*Très honnêtement, ça me paraît difficile.*  
 ?*Assez sincèrement, je n'ai pas apprécié son attitude.*  
 ?*Assez honnêtement, ça me paraît difficile.*  
 \**Un peu sincèrement, je n'ai pas apprécié son attitude.*  
 \**Un peu honnêtement, ça me paraît difficile.*  
 \**Peu sincèrement, je n'ai pas aimé son attitude.*  
 \**Peu honnêtement, ça me paraît difficile.*

b) Les expressions du type *À ma (grande) X*:

Ces expressions ont été récemment étudiées par D. Leeman (1987): on y trouve des choses comme *À ma grande surprise*, *À l'étonnement de tous*, etc. En disant par exemple:

*À l'étonnement de tous, Max arriva à l'heure.*

on se présente comme parlant au milieu de l'étonnement général, étonnement dont la cause *antérieure* est l'exactitude de Max. On pourrait penser qu'il s'agit là d'une simple pétition de principe que de présenter ces expressions comme spécialisées dans la présentation de cadres discursifs, et proches donc des modalités d'énonciation. De nombreuses propriétés les rapprochent en fait:

1. Grande affinité avec la position frontale:

Elles apparaissent presque toujours en position frontale, et quand elles n'y sont pas, il est toujours possible de les y mettre:

*Max arriva, à l'étonnement de tous, à l'heure.*  
*À l'étonnement de tous, Max arriva à l'heure.*

2. Impossibilité d'interrogation:

Comme dans le cas précédent, une interrogation ne peut porter sur ces expressions:

\**Est-ce qu'à l'étonnement de tous, Max est arrivé à l'heure?*  
 \**Est-ce qu'à sa grande surprise, Pierre a vu Max entrer?*  
 \**Est-ce qu'à ta profonde stupéfaction, Max a accepté?*

### 3. Impossibilité d'extraction:

Le phénomène est moins net que dans le cas des modalités d'énonciation. En fait, il semble qu'il faille distinguer deux types d'exemples: les exemples sans verbe de perception, qui supportent très mal l'extraction, et les exemples avec verbe de perception, pour lesquels l'extraction semble plus facile:

- À ma grande surprise, Max est arrivé à l'heure.*  
*À ma grande surprise, j'ai vu Max arriver à l'heure.*  
 ??*C'est à ma grande surprise que Max est arrivé à l'heure.*  
*C'est à ma grande surprise que j'ai vu Max arriver à l'heure.*  
*À la profonde stupéfaction de Pierre, Max a accepté ses conditions.*  
*À sa profonde stupéfaction, Pierre a entendu Max accepter ses conditions.*  
 ??*C'est à la profonde stupéfaction de Pierre que Max a accepté ses conditions.*  
*C'est à sa profonde stupéfaction que Pierre a entendu Max accepter ses conditions.*  
*Au grand chagrin de Pierre, Marie lui échappait.*  
*À son grand chagrin, Pierre sentait Marie lui échapper.*  
 ??*C'est au grand chagrin de Pierre que Marie lui échappait.*  
*C'est à son grand chagrin que Pierre sentait Marie lui échapper.*

Quoi qu'il en soit, l'extraction par *c'est...que* de telles expressions semble difficile, sauf présence d'un verbe de perception, lequel permet apparemment de tourner la difficulté.

### 4. Comme dans le cas des modalités d'énonciation, ces expressions ne peuvent apparaître que dans des relatives appositives, jamais dans des restrictives, et ne peuvent apparaître dans des complétives (à moins que la «tête» de ces complétives ne soit un verbe de «dire»):

- ??*J'ai retrouvé le médecin qui avait guéri Pierre à l'étonnement de tous.*  
*J'ai retrouvé le médecin qui avait guéri Pierre, à l'étonnement de tous, d'ailleurs.*  
 ??*Les médecins qui à ma grande surprise ne sont pas d'accord entre eux sont des ânes.*  
*Les médecins, qui à ma grande surprise ne sont pas d'accord entre eux, sont des ânes.*  
 ??*Max s'inquiète de ce qu'à son profond chagrin son fils touche à la drogue.*  
*Max s'inquiète de ce que — à son profond chagrin — son fils touche à la drogue.*

D. Leeman constate que, dans de telles expressions, l'insertion d'un adjectif n'est pas obligatoire. Mais que s'il y en a un, c'est *grand* ou du moins un adjectif de «haut degré»: *profond, immense, extrême*, etc. On peut d'ailleurs ajouter les points suivants:

Les adjectifs «négatifs» ou ceux impliquant un «faible degré» sont exclus:

- ??À *ma faible surprise, Max a accepté ma proposition.*
- \*À *ma stupéfaction mitigée, Max est arrivé à l'heure.*
- \*À *son parfaitement feint chagrin, Marie a demandé le divorce.*

Les degrés «négatifs» sont exclus:

- \**Au peu d'étonnement de tous, Max est arrivé à l'heure.*
- \**À la peu visible satisfaction de Pierre, Marie a demandé le divorce.*

c) Les syntagmes et expressions relatifs au thème:

Bien que les notions de thème et propos soient délicates à circonscrire, on peut cependant, dans les cas les plus simples, faire apparaître d'intéressantes propriétés. Pratiquement par définition, le thème ne peut être interrogé. Il est bien connu, de plus, qu'une expression relative au thème peut toujours — sauf contrainte syntaxique indépendante — être placée en position frontale. Enfin, le thème d'un énoncé ne peut être extrait par *c'est...que*, propriété qui l'oppose précisément au propos. Pour ce qui est du comportement avec les complétives et les relatives, le problème est très délicat, et nous ne pouvons l'exposer ici. Nous nous contenterons de l'illustrer sur un phénomène qui partage de nombreuses propriétés avec le thème, celui de la présupposition. Et plus particulièrement, sur la différence — un présupposé d'existence — entre le deux syntagmes nominaux *son livre et un livre*, différence que l'on peu percevoir sur les exemples suivants:

- Max s'est plaint de ce que son livre n'était pas arrivé.*
- Max s'est plaint de ce qu'un livre n'était pas arrivé.*
- Son livre, Max s'est plaint de ce qu'il n'était pas arrivé.*
- \**Un livre, Max s'est plaint de ce qu'il n'était pas arrivé.*

Nous allons examiner le comportement de certains adjectifs «argumentativement ambigus», par exemple *relatif*. Ainsi, un optimisme relatif peut être vu comme allant dans le sens de l'optimisme ou dans celui du pessimisme. C'est pourquoi on peut dire indifféremment:

- Comme la situation s'améliore, j'ai un optimisme (??tout) relatif.*
- Comme la situation se dégrade, j'ai un optimisme (tout) relatif.*

Or, les exemples suivants sont particulièrement instructifs:

- \**Mon optimisme est relatif, car la situation s'améliore.*
- Mon optimisme est relatif, car la situation se dégrade.*
- Mon relatif optimisme s'explique par l'amélioration de la situation.*
- ??*Mon relatif optimisme s'explique par la dégradation de la situation.*

*Remarque:* Nous avons choisi de mettre l'adjectif *relatif* devant le substantif *optimisme* pour éviter une éventuelle interprétation «appositive» qui réintroduit l'ambiguïté. On peut le voir en insérant *tout*:

- Mon optimisme relatif s'explique par la dégradation de la situation.*
- Mon optimisme tout relatif s'explique par la dégradation de la situation.*
- \**Mon tout relatif optimisme s'explique par la dégradation de la situation.*

Voici un autre cas du même acabit, celui de l'adjectif *faible* combiné avec *chance*:

- Nous avons une faible chance de nous en sortir: les gens commencent à se mobiliser autour de nous.*
- Nous avons une faible chance de nous en sortir: personne n'est apparemment disposé à nous aider.*
- \**Notre chance de nous en sortir est faible: les gens commencent à se mobiliser autour de nous.*
- Notre chance de nous en sortir est faible: personne n'est apparemment disposé à nous aider.*
- Notre faible chance de nous en sortir réside dans le fait que les gens commencent à se mobiliser autour de nous.*
- ??*Notre faible chance de nous en sortir provient de ce que les gens ne semblent pas disposés à nous aider.*

On voit quelle est la règle: lorsqu'un substantif *N* est propos, un adjectif ambigu reste ambigu. Lorsque *N* est thème, et l'adjectif propos (sur ce thème), l'adjectif reçoit l'interprétation négative. Lorsque *Adj+N* est tout entier dans le thème, l'adjectif reçoit l'interprétation positive.

Revenons à notre article zéro. Rappelons que nous avons fait l'hypothèse générale qu'à tout item lexical est attaché un ensemble de schémas topiques, en particulier, aux items nominaux. Les trois phénomènes que nous venons d'étudier font apparaître la règle suivante: un substantif *N*, renvoyant à la gradation *P* des schémas topiques (*P*, *X*) qui lui sont attachés, sélectionne automatiquement les formes topiques «positives» (+*P*, ±*X*), lorsque ce substantif *N* introduit un cadre discursif. Dans le cas par exemple de l'expression *À mon grand étonnement*, les formes topiques sélectionnées seront du type (+*SURPRISE*, ±*X*). Si tel est le cas, seuls les adjectifs allant dans ce sens «positif» (i.e. le sens croissant) et indiquant un degré suffisant seront possibles comme épithètes de *N*. Puisque dans les

constructions à article zéro, le substantif *N* sert à introduire un cadre discursif, la contrainte mentionnée sur les groupes nominaux article zéro+adjectif+ substantif découle immédiatement de la règle générale.

Voici maintenant deux autres cas pour lesquels nous ne présenterons qu'un exposé programmatique, destiné à montrer l'intérêt de la notion de *topos* pour l'étude de certaines propriétés syntactico-lexicales. L'étude complète de ces deux cas déborderait largement le cadre de cet article, et fera l'objet de deux publications ultérieures.

## 2. Topoi et formes semi-passives:

Le français standard possède une construction très curieuse (qui n'est pas attestée dans tous les dialectes) et qui semble n'avoir fait l'objet d'aucune étude systématique. Il s'agit des formes suivantes, attestées aussi bien à l'écrit qu'à l'oral:

*Le mur est commencé de construire depuis hier.*  
*Le trou est fini de creuser.*  
*Mon article n'est pas fini de rédiger.*  
*Les chaussures ont été portées à ressemeler.*  
*La voiture a été donnée à réparer.*

On voit ce que ces constructions ont de curieux: le sujet du passif est complément de l'infinitif introduit par une préposition (nous ne discuterons pas ici le problème de savoir si le groupe nominal sujet du passif est syntaxiquement complément d'objet de l'infinitif ou sémantiquement patient du procès). Nous appellerons provisoirement *semi-passives* de telles constructions, cette étiquette n'ayant d'autre finalité que la commodité (une étude générale sur ce type de construction est en préparation). La plupart du temps, il y a une construction concurrente à double passif, plus lourde, mais souvent préférée par les sujets parlants:

*Le mur est commencé d'être construit depuis hier.*  
*Le trou est fini d'être creusé.*  
*Mon article n'est pas fini d'être rédigé.*  
*Les chaussures ont été portées pour être ressemelées.*  
*La voiture a été données pour être réparée.*

Signalons que ces constructions semi-passives sont rigoureusement impossibles en anglais et en allemand, mais tout à fait courantes en espagnol, par exemple.

Elles sont très contraintes à tous les niveaux et en particulier au niveau aspectuel. En voici quelques exemples:

*Un tel édifice ne sera jamais autorisé à être construit.*

*\*Un tel édifice ne sera jamais autorisé à construire.*

*L'article de Pierre a été empêché d'être publié.*

*??L'article de Pierre a été empêché de publier.*

*Les restrictions de crédit ont fait que le projet a été très vite arrêté d'être financé.*

*??Les restrictions de crédit ont fait que le projet a été très vite arrêté de financer.*

Ces contraintes ne seront pas celles qui nous occuperont ici. Il y en a en fait une autre, apparemment de type lexical, et qui concerne le lien sémantique entre le groupe sujet (du passif) et l'infinitif. Si on propose aux sujets parlants des énoncés *hors tout contexte*, on obtient les curieux résultats suivants:

(1) *Le mur est commencé de construire.*

(1a) *\*Le mur est commencé de démolir.*

(2) *Le trou est fini de creuser.*

(2a) *\*Le trou est fini de remplir.*

(3) *La brèche est fini(e) de combler.*

(3a) *\*La brèche est fini(e) d'ouvrir.*

(4) *Les mégots sont faits pour jeter à la poubelle.*

(4a) *\*Les mégots sont faits pour ramasser.*

Phénomène qui disparaît, on le vérifiera, avec les formes à double passif correspondantes, et qui se complique avec la seconde série suivante:

(1b) *Le mur à abattre est commencé de démolir depuis hier.*

(2b) *Le trou à combler a été fini de remplir avec des gravats.*

(3b) *La brèche permettant l'entrée dans la place forte a été finie d'ouvrir aux explosifs.*

(4b) *Pour un clochard, les mégots sont justement faits pour ramasser.*

L'interprétation que nous donnerons de ces phénomènes repose sur l'idée que le lexique n'est pas un recueil de constantes, mais qu'à chaque item lexical est attaché un ensemble de schémas topiques. Les items lexicaux ne sont donc pas «isolés», mais reliés entre eux par le biais de ces schémas topiques, ce que nous avons exprimé ailleurs en disant qu'il y a *une structuration topique du lexique* (Anscombre-Ducrot 1986). À tout item lexical sont attachés des schémas topiques de la forme (G, G'), où G est une gradation de départ, et G' une gradation d'arrivée. La structure syntactico-lexicale de l'énoncé détermine lesquels de ces schémas

topiques seront activés au niveau de l'énonciation. Prenons le cas de (1): il y est question d'un procès de construction dont le terme final est un mur. (1) envisagera donc des schémas topiques comme (CONSTRUIRE, MUR). (Les majuscules servent ici à indiquer des prédicats métalinguistiques — des champs notionnels — et non des mots de la langue.) Dans (4), au contraire, on caractérise un type d'objet par sa finalité: (4) envisagera des schémas topiques du type (MÉGOT, JETER). Or, nous avons vu qu'à un schéma topique correspondent deux topoï, un direct (parcours des deux gradations dans le même sens) et un converse (parcours des deux gradations dans des sens opposés, par exemple, l'une croissante et l'autre décroissante). Ce qui donne quatre formes topiques. Ainsi dans le cas de (1), on aboutit aux quatre formes topiques: (+CONSTRUIRE, +MUR); (-CONSTRUIRE, -MUR); (+CONSTRUIRE, -MUR); (-CONSTRUIRE, +MUR). La définition même de la notion «mur» fait que les deux dernières formes topiques ne sont pas ici envisageables. Restent les deux premières qui correspondent au topos direct. Or, l'impossibilité de (1 a) (hors contexte) montre que dans une structure comme (1), seule la forme topique (+CONSTRUIRE, +MUR) peut jouer, à l'exclusion de (-CONSTRUIRE, -MUR). Contrainte à laquelle ne sont pas soumises les formes équivalentes à double passif. Dans (1b), où le mur est explicitement caractérisé comme devant être abattu, (1b) peut parfaitement jouer (à condition d'interpréter «démolir» et «abattre» comme renvoyant au champ conceptuel -CONSTRUIRE). On voit alors ce qui se passe:

- a) Tout énoncé exprime un certain point de vue sur des entités et des événements.
- b) Ce point de vue détermine les schémas topiques en vigueur lors de l'énonciation.
- c) Par rapport aux formes topiques correspondantes possibles, certaines constructions jouent le rôle de *filtres*: elles ne laissent passer que certaines formes topiques, et pas d'autres. C'est le cas des formes semi-passives, qui se distinguent en cela des formes à double passif. Il y a plus: en l'absence de point de vue explicitement exprimé, il semble y avoir une lecture préférentielle: un mur est vu comme destiné à être construit, un trou à être creusé, un brèche à être comblée. Concluons: il y a une *relation «naturelle»* entre certains objets et certains prédicats: entre *mur* et *construire*, *trou* et *creuser*, etc. Certaines constructions auraient entre autres propriétés de faire

ressortir ce «lien naturel», telles les formes semi-passives. Ce phénomène n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel. En voici un autre exemple que nous n'analyserons pas. Considérons l'énoncé:

*Sur ce point précis, il y a un amendement en cours de rédaction.*

Il a un quasi-équivalent, qui est le suivant:

*Sur ce point précis, il y a un amendement en cours.*

Or, alors que l'on dit sans problème:

*Sur ce point précis, il y a un amendement en cours de rectification.*

la forme «courte» ne semble que difficilement posséder le même sens. L'ellipse serait donc, dans ce cas (on a des phénomènes analogues avec *en train*), un filtre à topoï.

Signalons enfin la possibilité de rattacher ce type de phénomènes à une notion grammaticale ancienne, celle de *l'objet interne* (le terme exact étant d'ailleurs *accusatif d'objet interne*). Nous n'aborderons pas ce point ici.

### 3. Topoï et verbes inchoatifs:

La définition des verbes inchoatifs est variable. Les auteurs traditionnels comme Marouzeau les définissent comme des verbes qui décrivent ou bien une action vue à son commencement, ou bien une action vue dans son «devenir». Grevisse, en revanche, qui se réclame explicitement de Guillaume, distingue les *ingressifs* (début de l'action) et les *progressifs* (actions en cours). Nous ne nous intéressons ici qu'à cette seconde catégorie. Elle comporte de nombreux verbes, ainsi: *maigrir, durcir, jaunir, rougir, vieillir, moisir; caraméliser, cicatriser, plier, remuer, bouger, diminuer, augmenter*, etc. Beaucoup de ces verbes font partie des verbes *symétriques* (*middle verbs* dans la terminologie anglo-saxonne) étudiée par J. Dubois et d'autres. Dans les classifications du type Kenny-Vendler-Mourelatos, qui distinguent les états, les activités, les achèvements et les accomplissements, les verbes inchoatifs participent à la fois des activités et des accomplissements, sans se réduire à aucune des deux catégories.



Le point précis qui nous occupera ici est la relation particulière que les verbes inchoatifs entretiennent avec le temps. D'une part, ils supportent la forme progressive, propriété qu'ils partagent avec les verbes d'activité et d'accomplissement:

*Les feuilles mortes sont en train de brûler.*  
*La soupe est en train de cuire.*  
*La plaie est en train de cicatriser.*  
*Le mélange est en train de durcir.*

Plus intéressant encore est leur possible combinaison avec certains adverbes:

*Les feuilles mortes brûlent progressivement.*  
*La soupe cuit de plus en plus.*  
*La plaie cicatrise insensiblement.*  
*Le mélange durcit petit à petit.*

Cette propriété, qui semble indiquer le caractère graduel de l'action décrite, est propre aux inchoatifs. Les autres types de verbes ne la possèdent généralement pas, et de plus, elle a lieu que l'inchoatif soit morphologiquement dérivé d'un adjectif (*durcir*), d'un nom (*cicatrice*) ou de quoi que ce soit d'autre (*brûler*, *cuire*). Cette propriété en fait découvrir une autre: pour ceux des verbes inchoatifs qui sont symétriques, cette combinaison n'est possible qu'avec une seule des deux constructions attachées aux verbes symétriques:

*La soupe cuit de plus en plus.*  
 ??*Pierre cuit de plus en plus la soupe.*  
*La plaie cicatrise insensiblement.*  
 ??*Le chirurgien cicatrise insensiblement la plaie.*  
*Le mélange durcit petit à petit.*  
 (?)*Le froid durcit petit à petit le mélange.*

Remarquons que l'on peut dire:

*Le jardinier brûle progressivement les feuilles.*

mais qu'il ne s'agit là d'un contre-exemple. Ce ne sont pas les mêmes feuilles dont il est dit qu'elles brûlent progressivement. On le voit avec un objet au singulier:

*\*Le jardinier brûle progressivement la planche.*

De façon intuitive, le comportement des verbes inchoatifs est le suivant: ils décrivent une action s'étendant sur un laps de temps non défini (ce qui les rapproche des verbes d'activité) et d'une certaine façon, il y a un certain résultat lié au procès décrit (ce qui les rapproche des verbes d'accomplissement). Mais l'originalité des inchoatifs réside en ce qu'ils ne décrivent pas une action aboutissant à un résultat. En fait, le résultat est obtenu à chaque moment: et il est d'autant plus net que le temps s'écoule. Dire *Les feuilles jaunissent*, ce n'est pas décrire une certaine action que l'on fait subir aux feuilles et au terme de laquelle elles seront jaunes. C'est en fait décrire un processus qui est tel que plus le temps passe, plus le caractère «jaune» est incontestable. Si V est un verbe inchoatif référant à une propriété P, le degré de P-ité acquis par le patient du procès est d'autant plus élevé qu'est grand le temps écoulé. D'où l'idée de caractériser les verbes inchoatifs en termes de topoï. Nous les décrivons comme véhiculant une *forme topique temporelle* du type (+t, +P), où t est le temps linéaire et P la propriété liée au verbe considéré. On comprend alors la raison du comportement particulier avec les adverbess précités. Également pourquoi de nombreux verbes inchoatifs sont formés à partir d'adjectifs dénotant une propriété gradable. Enfin, la dissymétrie observée pourrait venir de ce que le temps étant une donnée primitive, il y a des schémas topiques (t, P), mais pas de schémas topiques du type (P, t).

*N.B.* À propos des exemples envisagés, signalons que *Pierre cuit de plus en plus la soupe* est possible, mais seulement en lecture itérative. Pour *Le froid durcit petit à petit le mélange*, il n'est pas totalement impossible, mais les sujets parlants préfèrent *Le froid fait petit à petit durcir le mélange*. De tels énoncés sont en fait possibles, à condition que le groupe sujet dénote une action pourvue de durée, et susceptible de gradation: *La congélation progressive durcit petit à petit le mélange*.

Une question qui se pose est de savoir s'il existe des verbes inchoatifs convoquant une forme topique du type (+t, -P): plus le temps passe, moins une propriété est possédée par un certain objet. En fait, ils semblent rares: citons *réduire* (un liquide), *diluer*, si du moins on tient à la propriété de symétrie. Sans cette propriété, on trouve: *s'évanouir*, *s'estomper*, *disparaître*, *se fondre*, *se désagréger*, *se défaire*. Ce phénomène est peut-être dû à une morphologie relativement pauvre en affixes, en comparaison d'autres langues (comme les langues slaves).

## 6. Conclusion

Nous ne prétendons évidemment pas avoir épuisé les données et problèmes relatifs à la notion de gradation et à sa place dans une théorie linguistique. Notre ambition, plus modestement, était de faire ressortir deux points essentiels:

- a) L'étude détaillée de certains phénomènes — en particulier d'enchaînements discursifs — amène à postuler à un niveau profond le bien-fondé de notions autrefois rejetées à un niveau superficiel. Ainsi, les phénomènes de type argumentatif nous ont amené à envisager une régulation en termes de gradation, et non plus de vrai/faux. Inversement, nous avons dû, par voie de conséquence, rejeter dans la surface ce qui autrefois était considéré comme fondamental: entre autres, une approche descriptiviste — en termes de vrai/faux — de la nature sémantique des processus langagiers.
- b) Une fois opérée cette mue, nous avons tenté de montrer comment les nouveaux concepts mis en place permettaient l'appréhension de phénomènes jusqu'alors inexpliqués.

En ce sens, nous pensons avoir été fidèle à l'esprit scientifique. Une théorie est avant toute chose un outil d'exploration.

*Jean-Claude Anscombe*  
C.N.R.S., E.H.E.S.S.

## Références

- ANSCOMBRE, J.C. (1975) «Il était une fois une princesse aussi belle que bonne», *Semantikos*, n°1, pp. 1-28.
- ANSCOMBRE, J.C. (1983) «Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes, grands effets», *Cahiers de linguistique française*, 5, pp. 37-85.
- ANSCOMBRE, J.C. (1984) «Argumentation et topoï» dans *Argumentation et valeurs*, Actes du 5ème colloque d'Albi, pp. 46-70.
- ANSCOMBRE, J.C. (1985) «Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession», *Revue internationale de philosophie*, 39, n°4, pp. 333-49.
- ANSCOMBRE, J.C. (1986a) «Article zéro, termes de masse et représentation d'événements contemporain» dans *Recherches linguistiques XI*, Eds. J. David et G. Kleiber, pp. 5-34.
- ANSCOMBRE, J.C. (1986b) «L'article zéro en français: un imparfait du substantif?», *Langue française*, 72, pp. 4-39.
- ANSCOMBRE, J.C. (1989) «Thème, espaces discursifs et représentations événementielles» (à paraître; environ 100 pages).
- ANSCOMBRE, J.C. et O. Ducrot (1976) «L'argumentation dans la langue», *Langages*, 10, n°42, pp. 5-27.
- ANSCOMBRE, J.C. et O. Ducrot (1981) «Interrogation et argumentation», *Langue française*, n°42, pp. 5-22.
- ANSCOMBRE, J.C. et O. Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*, Ed. Mardaga, Liège-Bruxelles.
- ANSCOMBRE, J.C. et O. Ducrot (1986) «Argumentativité et informativité» dans *De la métaphysique à la rhétorique*, M. Meyer Ed., Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 79-94.
- DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Ed. Hermann, Paris.
- DUCROT, O. (1975) «Je trouve que», *Semantikos*, 1, n°1, pp. 62-88.
- DUCROT, O. (1979) «L'imparfait en français», *Linguistische Berichte*, 60, pp. 1-23.
- DUCROT, O. (1987) «Argumentation et topoï argumentatifs», *Actes de la 8ème rencontre des professeurs de français de l'enseignement supérieur de l'Université d'Helsinki*, pp. 27-57.
- LEEMAN, D. (1987) «À ma grande surprise», *Revue québécoise de linguistique*, 1, n°2, pp. 225-66.